

VERNEVILLE

Juin 2000

B U L

E

N

La gym fête ses trente ans.





M
U
N
I
C
I
P
A
L
N
0
5

≈ SOMMAIRE ≈ Gym club Vie scolaire Page 2 Page 12 Visite de Madame la Sous Préfète & Travaux sur la commune Page 3 à 6 Votre agenda Page 13 Wifi & Dong du sang Page 7 Haut débit par satellite Page 14 Fête patronale Horaires TCRM Page 8 Page 15 Associations Page 9 Au conseil municipal Page 16 à 19 FC Vernéville Page 10 et 11 : Horaires d'ouverture Page 20

VISITE DE CHRISTINE WILS-MOREL Sous-Préfète de Metz-Campagne

Proche des élus et soucieuse des difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur mandat, Christine WILS-MOREL accepte volontiers de leur rendre visite si bien sûr ils en expriment le souhait.

Les élus ont profité de cette occasion pour lui faire découvrir le village et lui présenter le dossier de requalification urbaine de la place de l'église et de ses environs.

Les élus ont apprécié sa simplicité et son sens de l'écoute.



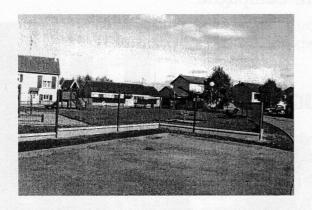
TRAVAUX AU COEUR DU VILLAGE

Comme vous avez pu le constater, le chantier d'enfouissement des réseaux aériens du quartier de l'église a débuté. L'entreprise ELRES réseaux de HAU-CONCOURT, attributaire du marché d'appel d'offre, à démarré par la mise en place en façade des coffrets des particuliers puis à réaliser les tranchées principales avec des engins plus conséquent. Dans quelques semaines, nous pourrons voir les nouveaux candélabres et constater la disparition des réseaux aériens.



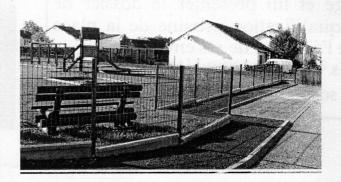
Pendant cette période, nous vous remercions de votre indulgence pour la gêne occasionnée et restons a votre disposition pour tout renseignement qui s'avérerait nécessaire.

AIRE DE JEUX



Durant l'été, l'aire de jeux a fait l'objet de toutes les attentions. Tout d'abord une couche de peinture a redonné une nouvelle vie aux différents jeux.

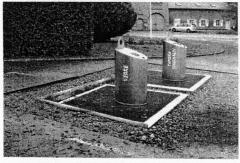
Ensuite une clôture de couleur rouge a été posée en périphérie pour la sécurité de nos chérubins et aussi pour leur éviter de mauvaises surprises laissés par nos amis à quatre pattes. Enfin le trottoir est en cours d'aménagement autour de l'aire de jeux.



CONTENEURS ENTERRES

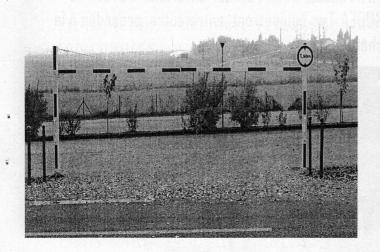
La Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole nous offre la possibilité d'enterrer nos conteneurs pour le verre et le papier. La fourniture des conteneurs est supportée financièrement par Metz-Métropole tandis que l'aménagement l'est par le budget communal.

Concernant le choix de l'emplacement rue de Chantrenne, il a été déterminé en concertation entre les membres de la commission des travaux. Il se trouve à la jonction du vieux village et des lotissements comme les anciens conteneurs aériens. Il tient compte des contraintes physiques (absence en sous-sol de canalisations, de câbles électriques ou téléphoniques et de lignes aériennes) et de plus l'arrêt à proximité des conteneurs est facilité par la présence de places de parking.



Par ailleurs, l'intérêt de cet enfouissement est multiple, il permet un confort d'utilisation, une intégration environnementale plus harmonieuse, une meilleure hygiène et une qualité supérieure au niveau acoustique.

Portique d'accès à la Salle Socio-Culturelle

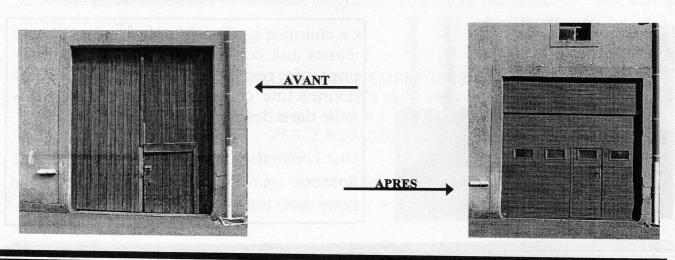




Placé pour réglementer l'accès au parking de la Salle Gabriel Watrin et notamment celui des Poids Lourds, en raison de la faible structure de chaussée du parking. A noter aussi la pose d'une barrière occultable à l'autre extrémité et un refuge destiné au parcage des poubelles appelées à être ramassées.

PORTE DE L'ATELIER COMMUNAL

Notre atelier avait bien besoin d'un coup de neuf! Une nouvelle porte remplace l'ancienne qui était plus que vétuste. Elle est aussi plus fonctionnelle grâce au portillon qui y est intégré et présente une meilleure sécurité pour le matériel entreposé. C'est l'entreprise DOM EST de Woippy qui a réalisé ces travaux. La fenêtre située au dessus sera remplacée prochainement.



REFECTION DE L'ASSAINISSEMENT DE VERNEVILLE

HAGANIS, garant du bon fonctionnement de notre réseau, a fait réaliser différents travaux de renforcement dans notre commune par la société SOGEA. Les équipes ont, entre autre, procédés à la remise en état du déversoir d'orage situé près du château.

La fonction de ce dernier est de limiter l'apport d'eaux de pluie parasitaires dans les bassins de la lagune qui nuirait à son bon fonctionnement. Les eaux de pluie seront grâce à ces installations tout de suite dirigées vers le milieu naturel lors de fortes précipitations.

Les responsables d'Haganis et de la mairie ont pu constater la qualité du travail réalisé.



TRAVAUX CIMETIERE

Les élèves de l'atelier d'horticulture de l'IME (Institut Médico Educatif) la Roseraie de Jussy sont intervenus sur la commune dans le cadre d'exercices techniques et professionnels.





Ce chantier a pour objet de familiariser ces jeunes aux conditions de travail en entreprise, de révéler leurs aptitudes et leur donner une certaine pratique professionnelle dans des conditions de sécurité.

Une convention a été établie entre l'IME la Roseraie et la Commune de Vernéville pour cette intervention.

HAUT-DEBIT INTERNAUTES, A VOS ORDI !!!

En septembre dernier, Vernéville quitte la zone blanche pour le bonheur des internautes.

La technique utilisée est le lien hertzien (wifimax). Une connexion sur le réseau de fibre optique à Saint-Julien-les-Metz, une antenne émettrice sur le pylône du SDIS (Service départemental d'Incendie et de Secours) qui émet vers un pylône en pleine campagne entre Amanvillers et Lorry-les-Metz qui lui émet vers le clocher de l'église de Vernéville. Dans celui-ci tout un équipement qui permet d'arroser le village grâce à 4 antennes de diffusion installées sur chaque côté du clocher.

Une contrainte à cette technique, exposée par Edouard PONT Directeur de Moselle Télécom, lors de la réunion publique, les antennes d'émission et de réception doivent être à vue.

A la suite de l'intervention de Monsieur PONT, Nicolas ROBERT, Commercial chez West-Télécom a présenté son offre commerciale.



GRANDE CAUSE NATIONALE 2009 DON DE SANG/DON DE SOI



Le don de sang est un acte de solidarité.

Sur le Haut Plateau Messin, l'association des Donneurs de sang a organisé l'année passée 11 collectes qui ont permis de recueillir 454 poches de sang et 31 poches de plasma. Les malades, les accidentés de la route, les grands brûlés, tous ont besoin de vous, tous ont besoin de nous.

Nous vous donnons rendez-vous le :

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009 De 8h30 à 12h00 Salle Gabriel Watrin à VERNEVILLE VENEZ NOMBREUX !!!

P.S.: Mise en place d'un parrainage pour les donneurs habituels qui seront accompagnés d'un nouveau donneur (un cadeau sera remis à chacun d'eux).

Fête Patronale





Comme par le passé, le Week-end de la Fête Patronale a procuré un moment de détente et de rencontres autour des activités organisées par le Football Club.

Madame le Maire a inauguré cet événement en compagnie de Représentants de la Commune, d'Associations, des Forains et de Partisans, le samedi en fin d'après-midi.

Le message émis a été : « MERCI aux Associations qui concourent au bon déroulement des manifestations au sein de la Commune ».



REUNION DES ASSOCIATIONS 2009-2010

Toutes les associations du village ainsi que le maire et ses adjoints se sont rencontrés lors de cette réunion afin d'établir le planning d'occupation de la salle des fêtes et définir les temps fort de l'année 2009-2010. Les associations, y compris le conseil de fabrique, se réuniront autour de la marche et de la brocante, Le gym club a fêté ses 30 ans d'existence, l'école buissonnière organisera son traditionnel théâtre, le club des anciens avec comme nouvelle présidente Marie Claude WATRIN continuera d'égayer nos ainés et le football club sera toujours présent pour tous les évènements festifs de notre commune.



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ECOLE BUISSONNIERE

C'est dans une ambiance détendue que s'est déroulé le 15 septembre l'assemblée générale de l'association. Présidé par Patrice BIDON, le bureau et les membres ont détaillé les différentes activités de l'année passée et ont développé plusieurs pistes de réflexions pour le calendrier de 2010. La fin de la séance a été clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.



FC VERN



Les U15 catégorie promotion. L'année prochaine le groupe de trente joueurs espèrent monter en excellence. Pour cela il faut gagner les deux matchs restants.

Au mois d'avril, l'équipe a participé à un tournoi international à Antibes se classant 6è sur 24 pour la grande joie de tous. Pour les intéressés la porte est toujours grande ouverte.

Contact Eric LEROY

Equipe 1 évolue en 2è division groupe G, actuellement 2è au classement général provisoire. Il n'y a plus qu'un petit pas pour passer à l'étage supérieur pour goûter à l'élite. Tout le groupe compte sur vous pour venir les supporter.

Contact Laurent KARMAN



CALENDIER DES MATCHS

MATCH ALLER	MATCH RETOUR				
Vernéville Fc – Hauconcourt As	Vernéville Fc – Metz Co 2				
Le 06 septembre 2009 à 15h00	Le 28 février 2010 à 15h00				
Metz Co 2 – Vernéville Fc	Corny As - Vernéville Fc				
Le 13 septembre 2009 à 15h00	Le 07 mars 2010 à 15h00				
Vernéville Fc – Corny As	Vernéville Fc – St Julien Metz 2				
Le 27 septembre 2009 à 15h00	Le 21 mars 2010 à 15h00				
St Julien Metz 2 - Vernéville Fc	Montigny Metz As 2 - Vernéville Fc				
Le 11 octobre 2009 à 15h00	Le 11 avril 2010 à 15h00				
Vernéville Fc – Montigny Metz As 2	Vernéville Fc – Vantoux				
Le 25 octobre 2009 à 15h00	Le 18 avril 2010 à 15h00				
Vantoux - Vernéville Fc	St Privat Loisirs As - Vernéville Fc				
Le 01 novembre 2009 à 15h00	Le 25 avril 2010 à 15h00				
Vernéville Fc – St Privat Loisirs As	Metz Contistadores - Vernéville Fc				
Le 08 novembre 2009 à 14h30	Le 02 mai 2010 à 15h00				
Vernéville Fc – Metz Conquistadores	Vernéville Fc – Metz A.F.T.Y				
Le 15 novembre 2009 à 14h30	Le 23 mai à 15h00				
Metz A.F.T.Y - Vernéville Fc	Hauconcourt As - Vernéville Fc				
Le 29 novembre 2009 à 14h30	Le 30 mai 2010 à 15h00				

EVILLE

Equipe 2 évolue en 3è division groupe I. Les ambitions sont les mêmes malgré un classement moins favorable, tout le monde travail d'arrache pieds pour monter en 2è division.

Contact Daniel DUTEIL



CALENDIER DES MATCHS

MATCH ALLER	MATCH RETOUR
Vaux Fc - Vernéville Fc 2	Scy Chazelles 2 - Vernéville Fc 2
Le 06 septembre 2009 à 15h00	Le 28 février 2010 à 15h00
Vernéville Fc 2 - Scy Chazelles 2	Vernéville Fc 2 – Corny As 2
Le 13 septembre 2009 à 15h00	Le 07 mars 2010 à 15h00
Corny As 2 -Vernéville Fc 2	Metz Esap 3 - Vernéville Fc 2
Le 27 septembre 2009 à 15h00	Le 21 mars 2010 à 15h00
Vernéville Fc 2 - Metz Esap 3	Vernéville Fc 2 – St Julien Metz 3
Le 11 octobre 2009 à 15h00	Le 11 avril 2010 à 15h00
St Julien Metz 3 - Vernéville Fc 2	Jury Lokomotiv Fc - Vernéville Fc 2
Le 25 octobre 2009 à 13h00	Le 18 avril 2010 à 15h00
Vernéville Fc 2 - Jury Lokomotiv Fc	Vernéville Fc 2 – Cuvry Fc 2
Le 01 novembre 2009 à 15h00	Le 25 avril 2010 à 15h00
Cuvry Fc 2 -Vernéville Fc 2	Vernéville Fc 2 – Peltre As 2
Le 08 novembre 2009 à 14h30	Le 02 mai 2010 à 15h00
Peltre As 2 - Vernéville Fc 2	Woippy Fc 2 - Vernéville Fc 2
Le 15 novembre 2009 à 14h30	Le 23 mai à 15h00
Vernéville Fc 2 - Woippy Fc 2	Vernéville Fc 2 – Vaux Fc
Le 29 novembre 2009 à 14h30	Le 30 mai 2010 à 15h00



Avec ou sans victoire, c'est avec passion que ces vieux soldats défendent les valeurs du ballon rond et aiment se retrouver pour la 3è mi-temps dans la joie et la bonne humeur.

Le président Jean-Marc THEOBALD remercie tous les dirigeants et autres bénévoles pour leur disponibilité et leur savoir faire.

VIE SCOLAIRE

L'école de Vernéville a rouvert ses portes début septembre. Cette nouvelle rentrée aurait dû se passer différemment.

En effet, au cours de l'année scolaire précédente, l'annonce de l'ouverture d'une classe a été faite, mais cette décision a été annulée en fin d'année.

Ceci s'explique par le fait que la commune de Vionville ait décidé de rejoindre le regroupement pédagogique de Tronville, Sponville, Puxieux en Meurthe-et-Moselle, pour éviter à ses enfants de trop longs trajets en bus.

Le nombre d'élèves du regroupement du Haut Plateau Messin a donc diminué et n'a pas permis l'ouverture de la troisième classe à Vernéville.

C'est donc 50 élèves qui sont accueillis à l'école maternelle de Gravelotte, répartis dans les classes de Mmes Matte et Watrin.

43 élèves fréquentent l'école de Rezonville, 21 CP dans la classe de Mme Helmig et 22 CE1 dans la classe de Mlle Cassat.

L'école de Vernéville compte, quant à elle, 48 élèves, 25 dans la classe de CE2/CM1 de Mme Poulet et 23 dans la classe de CM1/CM2 de Mr Halter.

Les élèves de l'école de Vernéville ont déjà participé à deux sorties pédagogiques.

La première les a menés courant septembre à l'Open de Moselle de tennis, profitant de la générosité d'un habitant de Vernéville qui a offert des billets d'entrée aux élèves. Ils ont donc pu assister, en direct, à la victoire de Sébastien De Chaunac.

La deuxième sortie les a conduits à la Foire Internationale de Metz où ils ont pu assister à un concours agricole le matin et visiter l'exposition sur la Chine l'après-midi.

Deux journées bien remplies qui ont enthousiasmé les enfants.



ETAT CIVIL



Tous nos vœux de bonheur et de prospérité à :

Hugo ZIEGLER, le 5 septembre 2009



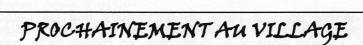
Ont concrétisé leur union :

Audrey SCHIRMER et Jean-Emmanuel ROCHE, le 11 juillet 2009



En mémoire à ceux qui l'ont connu :

Jean-Marie CONSLIN, le 10 octobre 2009



Dong du sang: samedi 14 novembre





Marché de noël: dimanche 15 novembre

Repas des anciens: dimanche 6 décembre





Noël des enfants: dimanche 20 décembre

Repas St Sylvestre: jeudi 31 décembre





Repas du foot: le samedi 20 février

METZ, le 2 1 OCT. 2009

Le Président

Présidence/JCNVS/KG/2009-109a

Madame, Monsieur le Maire,

A l'occasion de sa troisième réunion trimestrielle, le Conseil Général de la Moselle a décidé de prendre en charge la pose des antennes satellitaires pour les particuliers qui opteront pour cette technologie d'accès à l'Internet Haut Débit.

En effet, dans le cadre du plan gouvernemental «France Numérique 2012», celui-ci a poussé au développement d'une offre de services à l'Internet Haut Débit par satellite auprès des opérateurs de télécommunication.

Cette offre répond parfaitement lorsqu'il y a impossibilité de bénéficier de l'Internet Haut Débit, que ce soit par la technologie DSL, le câble ou le «Wifimax» telle que déployée en Moselle.

Tous les particuliers non éligibles à un débit minimal de 512 kbit/s par ces trois technologies d'accès, et qui opteront pour une offre satellitaire, lorsqu'ils répondront aux règles d'éligibilité fixées par le Conseil Général de la Moselle, se verront pris en charge la pose de l'antenne satellitaire qui sera effectuée par une entreprise retenue par le Conseil Général de la Moselle.

Il conviendra donc, à partir du 01/11/2009 que les personnes intéressées transmettent leur demande auprès de la Direction des Achats, de la Logistique, des Etudes et des Réseaux du Conseil Général de la Moselle, en charge de la mise en œuvre de ce dispositif, à l'adresse ci-dessous :

CONSEIL GENERAL DE LA MOSELLE
Direction des Achats, de la Logistique, des Etudes et des Réseaux
Division des Réseaux et des Systèmes d'Information
16-18 rue des Bénédictins 57000 METZ

Cette décision du Conseil Général de la Moselle permet de finaliser l'offre à l'accès multi-technologique à l'Internet Haut Débit. Elle marque l'engagement du Conseil Général de la Moselle d'apporter une réponse globale au travers du Réseau Haut Débit de la Moselle.

Je tiens à rappeler que cet effort et cet investissement faits par mon institution ont dû être révisés au regard de la carence d'initiatives des opérateurs privés de télécommunication.

Le Conseil Général de la Moselle ne peut être tenu des différents types de services délivrés par les opérateurs de télécommunication, qu'ils arrêtent au regard de leur choix d'investissement et des technologies qu'ils promeuvent.

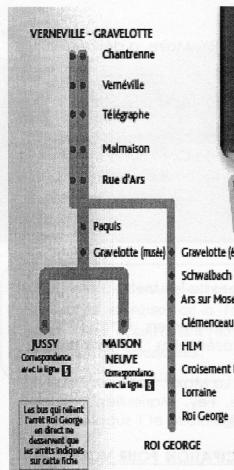
J'espère que, grâce à cet effort, une réponse satisfaisante sera apportée à vos administrés qui ne peuvent bénéficier de l'Internet à Haut Débit jusqu'à présent.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe LEROY Sénateur de la Moselle

Vieu à vos

HORAIRES TORM



Gravelotte (égise) Schwalbach

Ars sur Moselle

HLM

Croisement RD6

Lorraine

Roi George

ROI GEORGE

Valable du 21/09/2009 au 04/07/2010 Verneville / Gravelotte <> Jussy / Maison Neuve / Metz

Période blanche

(du lundi au vendredi)

Vernéville / Gravelotte > Jussy / M. Neuve / Metz

112 5										
Départ Vernéville	Malmaison	Gravelotte (Rue d'Ars)	Gravelotte (Musée)	Arrivée Jussy / Mnve	Ars/ Moselle	Arrivée Roi George	Départ Jussy / Mnve	Arrivée République		
6.52	6.56	6.59	-	-	7.08	7.27	-	a - a		
8.10	8.14	8.17	-	-	8.25	8.43	-			
8.50*	8.54 *	B.57 *	8.59 *	9.11 (Mnv)	N.	-	9.13	9.35		
13.07	13.11	13.14	•		13.22	13.40				
13,34	13.38	13,41	13,43	13.51 (Jus)	-	- 1	13.53	14.19		
17,34	17.38	17.41	17.43	17.51 (Jus)	-	-	17.53	18.21		
18.27	18.31	18.34	-		18.42	19.00				

* passe par Rozérieulles d : services directs



Période BLANCHE

(du lundi au vendredi)

Metz / M. Neuve / Jussy > Verneville / Gravelotte

5					112			
Départ épublique	Arrivée Maison Neuve	Roi George	Ars/ Moselle	Départ Maison Neuve	Gravelotte (Musée)	Gravelotte (Rue d'Ars)	Malmaison	Arrivée Vernéville
i.	-	7.32	7.48	-		7.58	8.01	8.05
11.30	11.56	-	-	11.56	12.06	12.06	12.12	12.16
	-	12.30	12.46			12.56	12.59	13.03
15,50	16,18	1	-	16.18	16.27	16.28	16.34	16.38
16.35	17.07	-	-	17.07	17.16	17.17	17.23	17.27
7	-	17.45	18.01			18.11	18.14	18.18
18,26	19.02	-	-	19.02	19.11	19.12	19.18	19.22
	-	19.15	19.31	-	-	19.41	19.44	19.48

Période ORANGE (samedis et vacances scolaires)

Vernéville / Gravelotte > Jussy / M. Neuve / Metz

112								5		
Départ Verneville	Malmaison	Gravelotte (rue d'Ars)	Gravelotte (Musée)	Arrivée Jussy	Ars/ Moselle	Arrivée Roi George	Départ Jussy	Arrivée République		
6.55 d	6.59 d	7,02 d	-	3	7.10 d	728 d	-	-		
8.20	8.24	8.27	8.29	8.37	l -	- 4	8,39	9.04		
12.56	12.59	13.02	13.04	13.10	2.70	2002	13.12	13.36		
13.53	13.56	13.59	14.01	14.09	-	-	14.11	14.35		
17.26	17.30	17.33	17.35	17.43	-	W 200	17.45	18,10		
18.15 d	18.19 d	1822 d	-		18.30 d	18.47 d	-	T -		
18.57	19.01	19.04	19.06	19.14	-	120 E/100	19.16	19.38		

d : services directs

Metz / M. Neuve / Jussy > Verneville / Gravelotte

	5			112				
Départ République	Arrivée Maison Neuve/Jussy	Roi George	Ars/ Moselle	Départ Maison Neuve/Jussy	Gravelotte (Musée)	Gravelotte (rue d'Ars)	Malmaison	Arrivée Verneville
7.37	8.01 (Jus)	-	-	8.01 (Jus)	8.07	8.08	8.13	8.17
12.11	12.38 (Mnv)	-	-	12.38 (Mnv)	12.46	12.46	12.51	12.54
16.08	16.38 (Mnv)	•		16.38 (Mnv)	16.47	16.48	16.54	16.58
14.5	-	17,30 d	17.45 d	-		17,55 d	17,58 d	18.02 d
18.05	18.37 (Jus)			18.37 (Jus)	18.42	18.43	18.49	18.53
18.36	19.09 (Jus)			19.18 (Jus)	19.23	19.24	19.30	19.34

d : services directs



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 août 2009:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mireille MAURY, Maire, a délibéré sur les points suivants :

GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE METZ-METROPOLE

Le Maire expose au conseil municipal l'amendement pris lors de la séance du conseil de communauté du 25 mai 2009 relatif à la gouvernance de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole. Le conseil municipal par 9 voix pour et 2 abstentions approuve la nouvelle répartition des sièges comme suit :

- Metz: 35 titulaires et 18 suppléants
- Montigny-les-Metz: 7 titulaires et 4 suppléants
- Woippy: 5 titulaires et 3 suppléants
- Marly: 4 titulaires et 2 suppléants
- Moulins-les-Metz, Ars-sur-Moselle, Le Ban-saint-Martin, Longeville-les-Metz : 3 titulaires et 1 suppléant
- Saint-Julien-les-Metz, Augny, Scy-Chazelles, Plappeville, Amanvillers, Châtel-Saint-Germain, Lorry-les-Metz, Saint-Privat-la-Montagne, Saulny, Rozérieulles: 2 titulaires et 1 suppléant
- Lessy, Laquenexy, Cuvry, Ars-Laquenexy, Noisseville, Vaux, La Maxe, Vantoux, Pouilly, Coin-les-Cuvry, Pournoy-la-Chétive, Gravelotte, Vernéville, Fey, Marieulles, Sainte-Ruffine, Jussy, Nouilly, Chieulles, Vany, Coin-sur-Seille, Mey: 1 titulaire et 1 suppléant.

INSTAURATION D'UNE CONTRIBUTION D'URBANISME - PARTICIPATION POUR VOIRIES ET RESEAUX

Le Conseil Municipal, considérant les articles du code de l'urbanisme L332-6-1, L332-11-1 et L332-11-2 permettant de mettre à la charge des propriétaires fonciers le coût de construction des voies nouvelles de l'aménagement des voies existantes ainsi que celui de l'établissement ou de l'adaptation des réseaux qui leur sont associés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions décide d'instituer le régime de la participation pour voirie et réseaux. 10 voix pour 1 abstention.

DESIGNATION D'UN COORDINATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT 2010

Le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010, et que dans ce cadre il est nécessaire de nommer un coordinateur pour permettre le suivi du recensement. Ses missions consistent en particulier à assurer l'encadrement des agents recenseurs et le suivi en continu de la collecte, mais également à préparer en amont cette collecte avec l'INSEE. Le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer Madame SZWEJK Christine coordinateur dans le cadre du recensement de la population 2010.

DIVERS

Madame le Maire informe le conseil municipal :

- Du dépôt par la Société Logane d'une demande de modification du Permis d'Aménager le lotissement « Le Clos de Chantrenne » conduisant à la division de 3 lots en 2 ce qui porterait le nombre de parcelles à aménager à 19 au lieu de 16 prévues initialement.
- Des nouvelles dessertes de transports par les TCRM à partir du 1^{er} septembre 2009 améliorant sensiblement le service rendu et fait part du nouveau circuit et des différents emplacements d'arrêts de bus au niveau du village, l'arrêt de Malmaison n'étant pas modifié.
- Des travaux réalisés par Haganis sur le réseau d'assainissement (création et remplacement de déversoirs d'orage destinés à réduire la quantité d'eau parasitaire dans les bassins du lagunage).
- De l'achat de 16 armoires d'occasion pour améliorer le quotidien à la salle des fêtes, à l'école, à la salle annexe et à la mairie.
- De l'intervention sur le clocher de la société In-tech pour des réglages de l'appareillage haut-débit.
- De l'avancement des différents dossiers travaillés en commission des travaux et en conseil municipal
 - Les travaux de sécurisation du parking de la salle socio-culturelle sont achevés
 - Les travaux de pose de clôture sur l'aire de jeux sont presque terminés. Il restera les enrobés sur le trottoir, ceux-ci seront certainement réalisés fin septembre ou début octobre 2009.
 - La porte de l'atelier communal a été commandée, la pose devrait intervenir en septembre ou octobre 2009.
- Des difficultés rencontrées en raison de l'absence de deux ouvriers du SIEP durant cet été.
- De l'ouverture des plis le 28 août dernier par la commission d'appels d'offres relative à l'enfouissement des réseaux secs du quartier de l'église et environ. Le choix de l'attributaire sera déterminé après examen complet des offres par le maître d'œuvre et proposition au conseil municipal.

Séance du 10 septembre 2009:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mireille MAURY, Maire, a délibéré sur les points suivants :

ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS PLACE DE L'EGLI-SE ET ENVIRONS

Le Maire expose au conseil municipal qu'un appel à candidature a été lancé pour confier le marché pour l'enfouissement des réseaux secs place de l'église et environs. Madame le Maire présente au conseil municipal les conclusions de la commission d'appel d'offres. Le conseil municipal décide de confier le marché relatif aux travaux d'enfouissement des réseaux secs à l'entreprise ELRES Réseaux 57280 Hauconcourt pour une offre de base de 109 270 € HT et une option de 9 520 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION GYM CLUB

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 280 € à l'association « Gym Club de Vernéville » pour l'organisation d'une manifestation pour son 30ème anniversaire.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DONNEURS DE SANG

Le conseil municipal n'a pas donné une suite favorable à la demande de participation afin de financer une partie du buffet à l'occasion de l'assemblée générale des Donneurs de sang. Les ressources budgétaires ne permettant pas de donner satisfaction à toutes les demandes des associations extérieures à la commune.

DIVERS

Madame le Maire informe le conseil municipal :

De la réunion public concernant le haut débit fixée au jeudi 17 septembre 2009 à 20h00 à la salle socio-culturelle Gabriel Watrin.

Séance du 27 octobre 2009:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mireille MAURY, Maire, a délibéré sur les points suivants :

NOMINATION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE METZ METRO-POLE

Suite à la modification statutaire sur la représentation des communes composant la communauté d'agglomération, il convient de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Madame MAURY Mireille a été élue déléguée titulaire et Mademoiselle CASSAT Muriel déléguée suppléant.

CONVENTION CHANTIER PEDAGOGIQUE

Madame le Maire présente au conseil municipal un projet de convention entre l'IME La Roseraie de Jussy et la Commune. Cette convention a pour objet d'autoriser l'atelier horticulture d'intervenir sur la commune dans le cadre d'exercices techniques et professionnels. Le chantier a pour objet de familiariser l'élève dans les conditions de travail en entreprise, de révéler ses aptitudes et de lui donner une certaine pratique professionnelle dans des conditions de sécurité. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

AVENANT N°1 - TRAVAUX DE REQUALIFICATION URBAINE ET ENFOUISSEMENT DES RE-SEAUX DE LA PLACE DE L'EGLISE ET SES ENVIRONS

Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 pour les travaux de requalification urbaine et enfouissement des réseaux de la place de l'église et ses environs. Cet avenant est justifié par l'enfouissement complémentaire de 3 abonnés situés à l'arrière de l'église. Ce choix permettra d'effacer une partie de lignes aériennes de la rue de l'église et de la rue Cumine. Le montant de l'avenant représente une plus value de 15 206,71 € HT par rapport au marché de base + option.

CONVENTION RELATIVE A L'OPERATION D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE FRANCE TE-LECOM ET ERDF.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions avec France Télécom et ERDF.

MOTION CONCERNANT LA LOCALISATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LORRAINE

Le conseil municipal soutien la motion et sollicite en conséquence la localisation à Metz, capitale régionale, de la future Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES POUR L'EXERCICE 2008.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le rapport de l'année 2008.

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DGE

Le conseil municipal après en avoir délibéré:

demande le maintien de la demande de subvention pour l'année 2010 demande l'intégration dans le montant initial du coût de la maîtrise d'œuvre se rapportant au montant subventionnable pour un montant HT de 16 803 € ce qui porte le montant à 286 518 € HT au lieu de 269 715 € HT indique que le nouveau plan de financement sera rectifié en conséquence.

DIVERS

Madame le Maire informe le conseil municipal :

Du vote en conseil de communauté en date du 12 octobre 2009 de l'harmonisation des taux de taxes d'ordures ménagères.

•••••

Bulletín municipal nº5: *Rédacteurs*: Bladt Christian; Cassat Muriel; Girard Gilles; LEROY Eric; MAURY Mireille. *Mise en page*: GUERNIER Sylvain. *IMPRESSION*: Imprimer par Mairie de Vernéville

HORAIRE D'OUVERTURE

MAIRIE

Téléphone: 03 87 61 81 99 Fax: 03 87 61 87 64

E-mail: mairie.verneville@wanadoo.fr

Ouverture au public:

Mardi de 17 h 00 à 19 h 00 Vendredi de 17 h 00 à 19 h 00



LA POSTE



 Du Lundi au Vendredi
 de
 9 h 30 à 11 h 00

 Vendredi Soir
 de
 17 h 00 à 18 h 30

 Samedi
 de
 10 h 00 à 12 h 00

BIBLIOTHEQUE

Mercredi 16 h 00 à 18 h 00 Vendredi 17 h 00 à 19 h 00



DECHETERIES

Vernéville (route d'Amanvillers, après la salle socioculturelle)



 Lundi
 14 h 00 à 18 h 30

 Mercredi
 9 h 30 à 18 h 30

 Vendredi
 14 h 00 à 18 h 30

 Samedi
 9 h 30 à 18 h 30

Ars / Moselle (route de Moulins, face au supermarché Match)

 Lundi, Jeudi
 14 h 00 à 18 h 30

 Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi
 9 h 30 à 18 h 30

 Dimanche
 9 h 30 à 12 h 30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.